

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 632

présenté par
Mme Charvier

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 26, supprimer le mot :

« éventuelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.